



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 40

Jean COUPE

N/Réf. : JC/nv/4544

DATE : 30 octobre 1991

OBJET : Risque de blocage du rabat de fermeture de sac de déploiement

MATERIELS CONCERNES : Sacs de déploiement des voilures de secours équipés de bracelets de lovage toriques.

TEXTE :

Lors d'un repliage périodique d'une voile de secours, après délovage des suspentes, le rabat de fermeture du sac de déploiement est resté accroché sur la partie roulée des bracelets de lovage toriques. (*bourrelet formé par ces bracelets au niveau de leur point d'attache sur les rubans du sac de déploiement, problème analogue à celui signalé par la circulaire de sécurité n° 27*). Cet incident était de nature à bloquer la voile dans son sac.

DECISION FEDERALE :

- Informer tous les utilisateurs de sac de déploiement équipé de bracelets toriques de ce risque d'incident.
- Procéder sur tous les matériels de ce type au contrôle de la bonne position des oeillets du rabat de fermeture par rapport au point de fixation des bracelets toriques.

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION :

B. COLAS, Président FFP
Direction Fédérale
DTN
Membres du CTP
Directeurs Techniques
Réparateurs de Parachutes
Mr. Y. CHALOIN
Mr. J.F. PRUNIER
Mr. M. TOURNIER

MJS (Monsieur TROUF)
CEV (E.Q. PARA)

Pour information : Ces bracelets toriques n'assurent pas bien souvent leur fonction de maintien des loaves de verrouillage du rabat de fermeture des sacs de déploiement secours. Leur dimension dans certains cas est inadaptée au volume du faisceau de suspentes des cônes de suspension de certaines voilures.